

Trois choses à savoir sur Sorare, cette start-up française du secteur de la tech qui a réussi une levée de fonds record

L'entreprise, fondée en 2018, a développé un jeu d'échange de cartes numériques de joueurs de football, basé sur la technologie de la blockchain.



Publié le 22/09/2021 17:44

[continuer sans accepter](#) X

🕒 Temps de lecture : 4 min.

Pour franceinfo, le respect de votre vie privée est une priorité

France Télévisions, Radio France et leurs [partenaires](#) utilisent des traceurs pour stocker et accéder à vos données personnelles (telles que votre adresse IP) afin de mesurer l'audience de nos contenus, de personnaliser les contenus et les services et de vous proposer des publicités personnalisées.

Vous pouvez exprimer votre consentement à ces traceurs en cliquant sur le bouton « tout accepter », les refuser en fermant cette fenêtre à l'aide de la croix « continuer sans accepter », ou vous informer sur le détail de chaque finalité et exprimer votre choix pour chacune d'entre elles en cliquant sur « paramétrer ».

En cliquant sur « tout accepter », vous acceptez que France Télévisions Publicité et nos [partenaires publicitaires](#) stockent et/ou accèdent à des informations stockées sur votre terminal afin de vous proposer des publicités personnalisées, mesurer leur performance et obtenir des données sur leurs audiences, développer et améliorer nos produits, assurer la sécurité, prévenir la fraude et déboguer, diffuser techniquement les publicités ou le contenu, mettre en correspondance et combiner des sources de données hors ligne, relier différents terminaux, recevoir et utiliser des caractéristiques d'identification d'appareil envoyées automatiquement, utiliser des données de géolocalisation précises, analyser activement les caractéristiques du terminal pour l'identification.

Vous pouvez modifier vos choix à tout moment en cliquant sur « Gérer mes traceurs » en bas des pages de ce site.

Vous pouvez aussi consulter notre politique de gestion des [traceurs](#) pour plus d'informations.

[paramétrer](#)

[tout accepter](#)

Une capture écran du site de Sorare, le 22 septembre 2021. (SORARE)

C'est un record pour le secteur de la tech tricolore. La start-up Sorare, qui a créé un jeu en ligne d'échange de vignettes de joueurs de football, a annoncé mardi 21 septembre avoir levé 680 millions de dollars (580 millions d'euros). Qui sont ses fondateurs ? Comment est-elle parvenue à séduire les investisseurs ? Franceinfo vous en dit plus sur cette toute jeune "licorne".

1 | Une jeune entreprise promise à une croissance rapide

L'entreprise parisienne a été fondée en 2018 par Nicolas Julia et Adrien Montfort, deux salariés de la start-up Stratumn, qui a développé un processus basé sur la blockchain (une technologie qui permet de garder la trace des échanges effectués entre ses utilisateurs) permettant d'assurer la sécurité des échanges entre entreprises, ou au

sein d'une même entreprise, rapportent [Les Echos](#). Une expérience fondamentale, puisque les deux salariés vont réutiliser la blockchain avec Sorare.

La start-up compte aujourd'hui 30 salariés, mais espère atteindre 200 salariés dès l'année prochaine. "Notre ambition est de créer le premier groupe au monde de divertissement dans l'univers du sport", a déclaré à l'AFP Nicolas Julia. La société cherche aussi à se positionner durablement aux Etats-Unis, où les marques de sports sont des actifs de grande valeur.

Sorare est rentable, et vise un chiffre d'affaires supérieur à 100 millions d'euros en 2021, selon le quotidien économique. "Quand on voit la vitesse à laquelle Sorare se déploie, la manière dont il signe des partenariats avec de grands clubs pour utiliser l'image des joueurs... Il démontre une vitesse exceptionnelle de croissance et donc on a un leader européen" en vue, a estimé mardi sur franceinfo Guillaume Bregeras, chef du service "start-up" aux Echos.

2 | Un jeu innovant et addictif

Imaginez un croisement entre les albums Panini, les paris en ligne et les jeux vidéo *Football Manager*. Les utilisateurs du jeu de Sorare peuvent acheter et vendre des images numériques représentant des joueurs de foot, via un système d'enchères. La valeur des cartes dépend des performances des joueurs lors de matchs réels, mais aussi du nombre de cartes si elles sont vendues (elles sont vendues par 10, 100 ou 1 000).

Les cartes sont des jets de dés peu comme si vous possédiez des cartes dupliquées, la technologie Sorare agit comme un certificat d'authenticité.

Ces cartes sont vendues à des gains (une partie des bénéfices est redistribuée aux joueurs des cartes vendues). Le record est détenu par Luka Modric (238 644 euros). Il existe également des cartes gratuites illimitées.

Une fois qu'un joueur possède une carte de "fantasy football" sur le jeu de "fantasy football" Sorare, il peut retirer ses gains.

3 | Un succès chez les investisseurs

L'entreprise revendique un succès payant. Parmi ses investisseurs figurent Griezmann.

Mais le jeu est surtout un succès chez les investisseurs : en étant valorisée 4,3 milliards de dollars (3,7 milliards d'euros), Sorare revendique déjà la première place des "licornes" françaises (des sociétés non cotées en Bourse valant plus d'un milliard d'euros). Et les 680 millions d'euros récemment levés constituent un record pour la French Tech. Ce dernier était détenu jusqu'à maintenant par Contentsquare (analyse du comportement des internautes), avec une levée de 408 millions d'euros en mai dernier.

Comment expliquer ce succès ? "Sorare se positionne au croisement de deux secteurs très stimulants : les objets digitaux à collectionner et les 'fantasy sports' [jeux de sport virtuels]", justifie auprès de l'AFP Marcelo Claire, directeur général de SoftBank, qui a mené cette levée de fonds.

"La tech, de manière générale, est un domaine et un secteur sur lequel les investisseurs misent beaucoup. (...) Le gros avantage, c'est que Sorare est un peu le premier [de son secteur] à rentrer sur le marché" des NFT, avance aussi Guillaume Bregeras, chef du service "start-up" aux Echos.

continuer sans accepter X

Pour franceinfo, le respect de votre vie privée est une priorité

France Télévisions, Radio France et leurs [partenaires](#) utilisent des traceurs pour stocker et accéder à vos données personnelles (telles que votre adresse IP) afin de mesurer l'audience de nos contenus, de personnaliser les contenus et les services et de vous proposer des publicités personnalisées.

Vous pouvez exprimer votre consentement à ces traceurs en cliquant sur le bouton « tout accepter », les refuser en fermant cette fenêtre à l'aide de la croix « continuer sans accepter », ou vous informer sur le détail de chaque finalité et exprimer votre choix pour chacune d'entre elles en cliquant sur « paramétrer ».

En cliquant sur « tout accepter », vous acceptez que France Télévisions Publicité et nos [partenaires publicitaires](#) stockent et/ou accèdent à des informations stockées sur votre terminal afin de vous proposer des publicités personnalisées, mesurer leur performance et obtenir des données sur leurs audiences, développer et améliorer nos produits, assurer la sécurité, prévenir la fraude et déboguer, diffuser techniquement les publicités ou le contenu, mettre en correspondance et combiner des sources de données hors ligne, relier différents terminaux, recevoir et utiliser des caractéristiques d'identification d'appareil envoyées automatiquement, utiliser des données de géolocalisation précises, analyser activement les caractéristiques du terminal pour l'identification.

Vous pouvez modifier vos choix à tout moment en cliquant sur « Gérer mes traceurs » en bas des pages de ce site.

Vous pouvez aussi consulter notre politique de gestion des [traceurs](#) pour plus d'informations.

paramétrer

tout accepter

[actualités](#) • [analyses](#) • [vidéos](#)

Prolongez votre lecture autour de ce sujet

[tout l'univers Jeux Vidéo](#)[sur le même thème](#)[continuer sans accepter](#) X

Pour franceinfo, le respect de votre vie privée est une priorité

France Télévisions, Radio France et leurs [partenaires](#) utilisent des traceurs pour stocker et accéder à vos données personnelles (telles que votre adresse IP) afin de mesurer l'audience de nos contenus, de personnaliser les contenus et les services et de vous proposer des publicités personnalisées.

Vous pouvez exprimer votre consentement à ces traceurs en cliquant sur le bouton « tout accepter », les refuser en fermant cette fenêtre à l'aide de la croix « continuer sans accepter », ou vous informer sur le détail de chaque finalité et exprimer votre choix pour chacune d'entre elles en cliquant sur « paramétrer ».

En cliquant sur « tout accepter », vous acceptez que France Télévisions Publicité et nos [partenaires publicitaires](#) stockent et/ou accèdent à des informations stockées sur votre terminal afin de vous proposer des publicités personnalisées, mesurer leur performance et obtenir des données sur leurs audiences, développer et améliorer nos produits, assurer la sécurité, prévenir la fraude et déboguer, diffuser techniquement les publicités ou le contenu, mettre en correspondance et combiner des sources de données hors ligne, relier différents terminaux, recevoir et utiliser des caractéristiques d'identification d'appareil envoyées automatiquement, utiliser des données de géolocalisation précises, analyser activement les caractéristiques du terminal pour l'identification.

Vous pouvez modifier vos choix à tout moment en cliquant sur « Gérer mes traceurs » en bas des pages de ce site.

Vous pouvez aussi consulter notre politique de gestion des [traceurs](#) pour plus d'informations.

[paramétrer](#)[tout accepter](#)

Réalité virtuelle : les géants

continuer sans accepter X

Pour franceinfo, le respect de votre vie privée est une priorité

France Télévisions, Radio France et leurs [partenaires](#) utilisent des traceurs pour stocker et accéder à vos données personnelles (telles que votre adresse IP) afin de mesurer l'audience de nos contenus, de personnaliser les contenus et les services et de vous proposer des publicités personnalisées.

Vous pouvez exprimer votre consentement à ces traceurs en cliquant sur le bouton « tout accepter », les refuser en fermant cette fenêtre à l'aide de la croix « continuer sans accepter », ou vous informer sur le détail de chaque finalité et exprimer votre choix pour chacune d'entre elles en cliquant sur « paramétrer ».

En cliquant sur « tout accepter », vous acceptez que France Télévisions Publicité et nos [partenaires publicitaires](#) stockent et/ou accèdent à des informations stockées sur votre terminal afin de vous proposer des publicités personnalisées, mesurer leur performance et obtenir des données sur leurs audiences, développer et améliorer nos produits, assurer la sécurité, prévenir la fraude et déboguer, diffuser techniquement les publicités ou le contenu, mettre en correspondance et combiner des sources de données hors ligne, relier différents terminaux, recevoir et utiliser des caractéristiques d'identification d'appareil envoyées automatiquement, utiliser des données de géolocalisation précises, analyser activement les caractéristiques du terminal pour l'identification.

Vous pouvez modifier vos choix à tout moment en cliquant sur « Gérer mes traceurs » en bas des pages de ce site.

Vous pouvez aussi consulter notre politique de gestion des [traceurs](#) pour plus d'informations.

paramétrer

tout accepter

Mon Petit Gazon, FanLive : c

Enfance et adolescence : les élèves de l'année 2010 victimes de harcèlement

continuer sans accepter X

Pour franceinfo, le respect de votre vie privée est une priorité

France Télévisions, Radio France et leurs [partenaires](#) utilisent des traceurs pour stocker et accéder à vos données personnelles (telles que votre adresse IP) afin de mesurer l'audience de nos contenus, de personnaliser les contenus et les services et de vous proposer des publicités personnalisées.

Vous pouvez exprimer votre consentement à ces traceurs en cliquant sur le bouton « tout accepter », les refuser en fermant cette fenêtre à l'aide de la croix « continuer sans accepter », ou vous informer sur le détail de chaque finalité et exprimer votre choix pour chacune d'entre elles en cliquant sur « paramétrer ».

En cliquant sur « tout accepter », vous acceptez que France Télévisions Publicité et nos [partenaires publicitaires](#) stockent et/ou accèdent à des informations stockées sur votre terminal afin de vous proposer des publicités personnalisées, mesurer leur performance et obtenir des données sur leurs audiences, développer et améliorer nos produits, assurer la sécurité, prévenir la fraude et déboguer, diffuser techniquement les publicités ou le contenu, mettre en correspondance et combiner des sources de données hors ligne, relier différents terminaux, recevoir et utiliser des caractéristiques d'identification d'appareil envoyées automatiquement, utiliser des données de géolocalisation précises, analyser activement les caractéristiques du terminal pour l'identification.

Vous pouvez modifier vos choix à tout moment en cliquant sur « Gérer mes traceurs » en bas des pages de ce site.

Vous pouvez aussi consulter notre politique de gestion des [traceurs](#) pour plus d'informations.

paramétrer

tout accepter

Chine : les mineurs limités à trois heures de jeux en ligne par semaine

les sujets associés

Jeux Vidéo

Eco / Conso

Sports

Foot

Culture

vu d'Europe

Franceinfo sélectionne chaque jour des contenus issus de médias audiovisuels publics européens, membres de l'Eurovision. Ces contenus sont publiés en anglais ou en français.

contenus sponsorisés

COMMENTAIRES :

Connectez-vous à votre compte franceinfo pour participer à la conversation.

Voir les commentaires

continuer sans accepter X

🏠 • Culture •

Vidéo

Pour franceinfo, le respect de votre vie privée est une priorité

France Télévisions, Radio France et leurs [partenaires](#) utilisent des traceurs pour stocker et accéder à vos données personnelles (telles que votre adresse IP) afin de mesurer l'audience de nos contenus, de personnaliser les contenus et les services et de vous proposer des publicités personnalisées.

Vous pouvez exprimer votre consentement à ces traceurs en cliquant sur le bouton « tout accepter », les refuser en fermant cette fenêtre à l'aide de la croix « continuer sans accepter », ou vous informer sur le détail de chaque finalité et exprimer votre choix pour chacune d'entre elles en cliquant sur « paramétrer ».

En cliquant sur « tout accepter », vous acceptez que France Télévisions Publicité et nos [partenaires publicitaires](#) stockent et/ou accèdent à des informations stockées sur votre terminal afin de vous proposer des publicités personnalisées, mesurer leur performance et obtenir des données sur leurs audiences, développer et améliorer nos produits, assurer la sécurité, prévenir la fraude et déboguer, diffuser techniquement les publicités ou le contenu, mettre en correspondance et combiner des sources de données hors ligne, relier différents terminaux, recevoir et utiliser des caractéristiques d'identification d'appareil envoyées automatiquement, utiliser des données de géolocalisation précises, analyser activement les caractéristiques du terminal pour l'identification.

Vous pouvez modifier vos choix à tout moment en cliquant sur « Gérer mes traceurs » en bas des pages de ce site.

Vous pouvez aussi consulter notre politique de gestion des [traceurs](#) pour plus d'informations.

paramétrer

tout accepter

 direct tv

 direct radio

Soyez alerté(e) en temps réel avec l'application franceinfo :

 App store

 Play store

[Politique de confidentialité](#)

[CGU et mentions légales](#)

[Gérer mes traceurs](#)

[Nous contacter](#)

[Qui sommes-nous?](#)

[Charte déontologique](#)

[Devenir annonceur](#)

[Recrutement](#)

[continuer sans accepter](#) X

Pour franceinfo, le respect de votre vie privée est une priorité

France Télévisions, Radio France et leurs [partenaires](#) utilisent des traceurs pour stocker et accéder à vos données personnelles (telles que votre adresse IP) afin de mesurer l'audience de nos contenus, de personnaliser les contenus et les services et de vous proposer des publicités personnalisées.

Vous pouvez exprimer votre consentement à ces traceurs en cliquant sur le bouton « tout accepter », les refuser en fermant cette fenêtre à l'aide de la croix « continuer sans accepter », ou vous informer sur le détail de chaque finalité et exprimer votre choix pour chacune d'entre elles en cliquant sur « paramétrer ».

En cliquant sur « tout accepter », vous acceptez que France Télévisions Publicité et nos [partenaires publicitaires](#) stockent et/ou accèdent à des informations stockées sur votre terminal afin de vous proposer des publicités personnalisées, mesurer leur performance et obtenir des données sur leurs audiences, développer et améliorer nos produits, assurer la sécurité, prévenir la fraude et déboguer, diffuser techniquement les publicités ou le contenu, mettre en correspondance et combiner des sources de données hors ligne, relier différents terminaux, recevoir et utiliser des caractéristiques d'identification d'appareil envoyées automatiquement, utiliser des données de géolocalisation précises, analyser activement les caractéristiques du terminal pour l'identification.

Vous pouvez modifier vos choix à tout moment en cliquant sur « Gérer mes traceurs » en bas des pages de ce site.

Vous pouvez aussi consulter notre politique de gestion des [traceurs](#) pour plus d'informations.

[paramétrer](#)

[tout accepter](#)